



REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité - Travail - Progrès
— 0 —
Le Médiateur de la République



**RAPPORT DU COMITE AD'HOC DE
REFLEXION ET D'ANALYSE DES SERVICES
PUBLICS DE L'EDUCATION**

INTRODUCTION

Le Médiateur de la République a été institué par la loi N°2011-18 du 08 août 2011 modifiée et complétée par la loi N°2013-30 du 17 juin 2013.

Aux termes de cette loi, le Médiateur de la République peut notamment, s'autosaisir des situations dont il a connaissance et qui relèvent de sa compétence, chaque fois qu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a été anormalement lésé ou peut vraisemblablement l'être par acte ou omission d'un organisme public.

Le cas particulier de l'école constitue de nos jours un véritable « casse-tête chinois », sujet de préoccupation d'ailleurs, au bout de toutes les langues à la veille de chaque rentrée scolaire et tout le long de l'année académique.

A cet effet, S.E. Monsieur le Médiateur de la République en vertu de l'arrêté N°047/MR/DC/SG/2016 du 14 septembre 2016, le Comité Ad'hoc de réflexion et d'analyse des services publics de l'éducation a été mis en place le 29 septembre 2016 afin de proposer des recommandations fortes conférentes à l'Ecole nigérienne toutes ses lettres de noblesse.

L'application de ces recommandations fortes proposée permettra de stabiliser le système éducatif nigérien dans son ensemble et garantir le fonctionnement régulier de l'Ecole du 1^{er} Octobre au 31 Juin afin de mettre un terme aux conflits sociaux.

Les assises présidées par M^{me} Abdourhamane Amina, Secrétaire Générale du Médiateur de la République, ont également enregistré la participation des organisations, administrations et acteurs du système éducatif suivants : MEP/T, SYNAFOPT, MES, SNES-NIGER, CPRASE, MEP, SYNACEB, DEP/MESRI, ENAM, Personnes Ressources.

*Installé officiellement le 29 septembre 2016 par Son Excellence **Maître Sirfi MAIGA**, Médiateur de la République, le Comité a mis en place une démarche scientifique qui repose sur la recherche documentaire, la réalisation d'une activité de « Micro-trottoir » afin de donner la parole à tous les partenaires de l'école nigérienne et de recueillir leur avis afin de parfaire le travail demandé. Il a aussi fait appel à des personnes ressources.*

Ainsi faisant, Six (6) sous-groupes thématiques (Syndicats, Enseignement Supérieur, Enseignement Secondaire, Enseignement Préscolaire, Enseignement Primaire, Formation Professionnelle) ont été mis en place en vue répondre à la préoccupation du Médiateur de la République.

EXPOSE N°1 : DIAGNOSTIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

I. LES PRINCIPAUX PROBLEMES

ACTEURS	CAUSES	CONSEQUENCES	SOLUTIONS
- CADRES CENTRAUX - RECTEURS - SYNDICATS - USN	FAIBLE CAPACITE D'ACCUEIL DUE A L'INSUFFISANCE NOTOIRE DES INFRASTRUCTURES ACADEMIQUES (AMPHITHEATRES, SALLES DE COURS, LABORATOIRES, BIBLIOTHEQUES, SALLES INFORMATIQUES...)	DEGRADATION RAPIDE DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS EXISTANTS PERTURBATION DES ENSEIGNEMENTS (RETARDS OU PROLONGATIONS DES COURS, IRREGULARITE DES SORTIES DE TERRAIN)	METTRE A LA DISPOSITION DES UNIVERSITES DES INFRASTRUCTURES SUFFISANTES AFIN D'ASSURER A REGULARITE DES COURS
	INSUFFISANCE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES (HEBERGEMENT, RESTAURATION, PRESTATIONS SANITAIRES, TRANSPORT...)	VIE DE PROMISCUITE DES ETUDIANTS : CHAMBRES BONDEES, DORTOIRS SURPEUPLES, LONGUES QUEUES AU RESTAU)	DOTER LES UNIVERSITES DE MOYENS FINANCIERS CONSEQUENTS (BUDGET SUFFISANT)
	IRREGULARITE DE PAIEMENT DES BOURSES ET AUTRES ALLOCATIONS SOCIALES	INSTABILITE DES FACULTES, REMOUS DANS LES CAMPUS	ASSURER LE PAIEMENT REGULIER DES BOURSES ET AUTRES ALLOCATIONS SOCIALES
	INSUFFISANCE DES RESSOURCES HUMAINES (ENSEIGNANTS-CHERCHEURS/TECHNOLOGUES, TECHNICIENS DE LABORATOIRES)	CHEVAUCHEMENT DES ANNEES ACADEMIQUES, PROBLEMES D'ENCADREMENT DES MEMOIRES, RETARDS EXCESSIFS DES SOUTENANCES	RECRUTER EN QUANTITE ET EN QUALITE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DES TECHNICIENS DE LABORATOIRES
	NON RESPECT DE LA PROGRAMMATION DES ENSEIGNEMENTS, REMISE TARDIVE DES NOTES	DEGRADATION DE L'IMAGE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS IRREGULARITE DES ANNEES ACADEMIQUES	SOUMETTRE LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS AU CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE ASSURER A FORMATION ET LA SENSIBILISATION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS/TECHNOLOGUES
	INSUFFISANCE DES PUBLICATIONS DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS	LE MANQUE DE CREDIBILITE ET LA NON COMPETITIVITE DES UNIVERSITES NATIONALES DANS LE CLASSEMENT INTERNATIONAL (MONDIAL)	ASSUJETTIR LE PAYEMENT DE LA PRIME DE RECHERCHES A DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES REELLES.
	INSUFFISANCE DES RESSOURCES BUDGETAIRES ALLOUEES AUX UNIVERSITES	MOUVEMENTS DE GREVE DES SYNDICATS	REHAUSSER SUFFISAMMENT LES BUDGETS ALLOUES AUX UNIVERSITES
	PROBLEME D'INTERPRETATION DES FRANCHISES UNIVERSITAIRES ET AUTRES TEXTES REGISSANT LES LIBERTES DE PENSEE ET D'EXPRESSION (ACCES AUX SALLES DE COURS, AMPHI ET LABORATOIRES LORS DES GREVES D'ETUDIANTS)	CLIMAT DE VIOLENCE AU SEIN DU CAMPUS	ORGANISER DES FORA ATOUR DES FRANCHISES UNIVERSITAIRES ET LIBERTES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES
	MAUVAISE GESTION DES ALLOCATIONS (AIDE SOCIALE)	GREVES PERLEES DES ETUDIANTS	AUDITER LA GESTION DE L'ANAB
	INGERENCE DU POLITIQUE DANS LA GESTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES	INSTRUMENTALISATION DES COMPOSANTES DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE	RESPECTER STRICTEMENT L'AUTONOMIE DES UNIVERSITAIRES ET LES FRANCHISES UNIVERSITAIRES
INSUFFISANCE ET/OU LE REFUS DU DIALOGUE	BLOCAGE DES ANNEES ACADEMIQUES	INSTAURER UNE VERITABLE CULTURE DE DIALOGUE ET DE TOLERANCE	
LE NIGER EST LE SEUL PAYS DE LA SOUS REGION OU DES	DISCREDIT DES DIPLOMES DES ECOLES SUPERIEURES PRIVEES,	EXIGER LE BAC POUR PASSER LE BTS D'ETAT	

	<i>NON BACHELIERS SONT AUTORISES AU NIVEAU DES ECOLES SUPERIEURES PRIVEES A PASSER LE BTS (BAC+2)</i>	<i>INCOMPETENCES DES CADRES FORMES</i>	
--	--	--	--

II- RECOMMANDATIONS

- 1. Inscrire l'enseignement supérieur parmi les priorités nationales ;*
- 2. Définir et mettre en œuvre une véritable politique nationale d'orientation de l'enseignement supérieur ;*
- 3. Mettre en place une autorité/agence nationale d'assurance-qualité de l'enseignement supérieur (Agence indépendante d'authentification de diplômes)*
- 4. Créer un centre d'excellence en sciences et en lettres (écoles préparatoires d'entrée dans les grandes écoles)*
- 5. Créer une agence nationale de gestion du service civique national et faire du service civique une obligation citoyenne*
- 6. Former et recruter en quantité et en qualité le personnel enseignant.*
- 7. Assujettir la prime de recherches à une obligation de résultats.*
- 8. Exiger le BAC pour se présenter au BTS D'Etat*
- 9. Créer un Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche*

EXPOSE N°2: DIAGNOSTIC DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

I- DIAGNOSTIC DU DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTEME EDUCATIF NIGERIEEN PROFESSIONNEL

<i>Sous-secteur</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Causes</i>	<i>conséquences</i>	<i>Propositions de solutions</i>
MEP/T	-Etat -Banque Mondiale -BAD -Swiss Contact (FOPROR) -ONG Karkara (Zinder) -ONG RailD (Doutchi et Konni) -COGES (CFM)	<i>Non-respect de l'adéquation Profil - Poste</i>	<i>Inefficacité du système de gestion</i>	<i>Former et recruter le personnel en adéquation avec les postes à pourvoir</i>
		<i>Insuffisances des allocations des ressources</i>	<i>-formations au rabais -Encadreurs démotivés</i>	<i>Affecter suffisamment de ressources pour pourvoir à l'approvisionnement des centres en matière d'œuvre</i>
		<i>Insuffisances et/ou inadaptation des programmes de formation</i>	<i>Enseignements dans le Public et le Privé non harmonisés</i>	<i>-Elaboration de programmes de formation adéquats -</i>
		<i>Faibles implications des partenaires sociaux et industriels dans la gestion des centres de formation</i>	<i>Produits de formations non concurrentiels sur le marché de l'emploi</i>	<i>-S'orienter vers l'autonomisation des centres - Rendre opérationnel dans les meilleurs délais le répertoire des emplois - Développer dans les meilleurs délais la VAE au Niger</i>
		<i>Besoins en RH et ressources matérielles mal identifiés</i>	<i>Manque de traçabilité dans l'affectation des ressources humaines</i>	<i>-Eviter le centralisme dans la gestion administrative -Instaurer les principes d'une démarche qualité dans la gestion des centres</i>
		<i>Insuffisance de sites de formation</i>	<i>Ateliers de formation surchargés</i>	<i>-Rapprocher les centres de formation des apprenants</i>
		<i>Insuffisance de formations des formateurs</i>	<i>Faiblesse de niveau des encadreurs</i>	<i>- Mettre en place un cadre de formations des formateurs efficient -Rapprocher les centres de formation des apprenants</i>
		<i>Inefficacité du suivi et évaluation dans les centres de formation</i>	<i>Aucune traçabilité sur le déroulement des cours et TP</i>	<i>- Mettre en place des cadres de suivi et évaluation cohérents et harmonieux -Mettre en place dans les centres de formation un système d'émulation et de concurrence</i>
		<i>Mauvaises gestions des RH et financières</i>	<i>Encadreurs démotivés</i>	<i>Tendre vers une vision GPEC</i>
		<i>Politisatation de l'administration</i>	<i>Administration sans rendement</i>	<i>Instaurer la culture de résultats</i>
		<i>Non prise en compte des besoins contextuels dans les apprentissages</i>	<i>Difficultés d'appropriation des enseignements développés</i>	<i>Prise en compte des besoins contextuels dans les apprentissages</i>
		<i>insuffisances des équipements dans les centres de formations</i>	<i>Non-respect du quota d'élèves par poste de travail en atelier</i>	<i>Multiplier les postes de travail dans les ateliers</i>
		<i>Insuffisances dans la coordination des intervenants (PTF)</i>	<i>Duplication des interventions des PTF sur le terrain</i>	<i>-Mieux harmoniser les interventions des PTF -Agir par anticipation sur les besoins</i>
		<i>Développement d'une relative pauvreté au Niger</i>	<i>Difficultés pour les apprenants de suivre les apprentissages</i>	<i>-Appuis contextuels de l'ETAT et/ou ses partenaires, aux centres de formation (Internat, cantines scolaires, etc...) et/ou aux élèves (pécules, kits de formation, etc...)</i>
<i>Manque de passerelles entre les écoles</i>	<i>Flux des apprenants en déperdition très important</i>	<i>Favoriser la mobilité dans les formations (passerelles)</i>		

		<i>Insuffisances dans le contrôle pédagogique (pour harmoniser les enseignements du public et du privé)</i>	<i>Les enseignements ne respectent aucune norme pédagogique</i>	<i>Privilégier un partenariat entre les grandes écoles et les centres de formation</i>
		<i>Complexes développés dans les services</i>	<i>Observation de blocage dans les services publics</i>	<i>Mettre en place une politique nationale des stages</i>

II- RECOMMANDATIONS

- *Eriger les Centres de Formation Professionnelle et Technique (CFPT) en Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) ;*
- *Créer des Conseils d'Administration dans les écoles professionnelles ;*
- *Vulgariser les informations autour du PIJD (Programme d'Insertion des Jeunes Diplômés) ;*
- *Former et recruter le personnel en quantité et en qualité ;*
- *Encourager la création de passerelles entre les différents diplômes : Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) et Diplôme d'Aptitude Professionnelle (DAP) ;*
- *Créer des liens de partenariats entre les écoles et les entreprises pour le placement des élèves en stage ;*
- *Uniformiser les programmes de formations dans le public et le privé ;*
- *Créer une école nationale d'ingénieur (ENI) publique ;*
- *Accélérer la mise en œuvre de la validation des acquis (VAPE);*
- *Construire et équiper les centres de formation (CFPT et CET).*

EXPOSE N°3 : DIAGNOSTIC DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

I- LES PROBLEMES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

ACTEURS	CONSTATS	CONSEQUENCES	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
Etat COGES Collectivités	-L'Insuffisance et la précarité des infrastructures (classes paillotes) ; -L'insuffisance des équipements	- perte de temps scolaire : début tardif et arrêt prématuré des cours ; - mauvaises conditions de travail.	-Instituer le système des classes tournantes ; -intensifier les constructions des salles en dur ; -Maitriser la croissance démographique ; - créer un fonds pour le financement de l'éducation en mobilisant les ressources financières aussi bien internes qu'externes par : <ul style="list-style-type: none"> • L'Identification des entreprises à même d'y contribuer • - Introduction des taxes sur les billets d'avion, de bus, alcool, tabac, loteries, téléphonies cellulaires • Prélèvement des taxes sur les industries extractives. • Mise à contribution des zakats pour financer l'éducation • Application judicieuse du partenariat public-privé
Etat	-mauvaise de gestion des ressources humaines	Pléthore d'enseignants notamment qualifiés dans les centres urbains au détriment des établissements ruraux	-respect des normes dans l'allocation des ressources humaines ; -prendre des mesures incitatives en faveur des zones jugées difficiles.
Etat	* Le non respect des engagements de l'Etat	-Arrêts répétitifs de cours aussi bien par les enseignants que par les élèves - programmes non achevés -mauvais résultats scolaires en fin d'année.	-respect scrupuleux des engagements pris.
Etat COGES	--L'Insuffisance des manuels scolaires et autres matériels didactiques	- mauvaise exécution des programmes, - mauvaise qualité des enseignements	- définir et mettre en œuvre une politique nationale adéquate du livre scolaire.
Etat COGES Responsables déconcentrés	-L'Insuffisance de la qualification des enseignants(existence du système de contractualisation)	-Mauvaise qualité des enseignements /apprentissage-niveau de plus en bas des élèves -perte de temps scolaire (nombreux abandons de postes) -mauvaise gestion financière (contractuels fictifs)	Intensifier la formation initiale des enseignants du secondaire dans les différentes universités. -intensifier l'encadrement pédagogique des enseignants en activité. -mettre fin à la contractualisation
Etat -organisations syndicales	Politisation du système éducatif.	-Désordre dans le système - Absence d'autorité -méconnaissance et/ou non-respect des normes, règles et procédures de gestion du système éducatif -multiplicité d'organisations syndicales	- appliquer rigoureusement les règles de gestion du système éducatif -respecter les critères administratifs de nomination des responsables à tous les niveaux en dehors de toutes considérations partisans.
	Absence d'un mécanisme efficace de	-perte de temps scolaire (nombreux abandons de	Mettre fin à la contractualisation

	<i>paiement des pécules des contractuels</i>	<i>postes) -mauvaise gestion financière (contractuels fictifs) -grèves à répétition -faible niveau d'acquisition des connaissances chez les apprenants</i>	<i>- Procéder à une gestion saine, rationnelle et rigoureuse des ressources humaines, matérielles et financières mobilisées</i>
<i>Etat Enseignants COGES</i>	<i>Exclusions et abandons massifs des élèves de 6ème</i>	<i>Perte de crédit de l'école vis-à-vis de l'école</i>	<i>-rapprocher les élèves des établissements par la création de mini- collèges -développer le système d'alimentation scolaire - créer des structures d'accueil des élèves non-résidents -dynamiser les structures des COGES</i>
<i>Acteurs</i>	<i>Constats</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Propositions de solutions</i>
<i>*, Etat COGES Collectivités</i>	<i>-L'Insuffisance et la précarité des infrastructures (classes paillotes) ; -L'insuffisance des équipements</i>	<i>- perte de temps scolaire : début tardif et arrêt prématuré des cours ; - mauvaises conditions de travail.</i>	<i>-Instituer le système des classes tournantes ; -intensifier les constructions des salles en dur ; -Maitriser la croissance démographique ; - créer un fonds pour le financement de l'éducation en mobilisant les ressources financières aussi bien internes qu'externes par :</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'identification des entreprises à même d'y contribuer</i> • <i>- Introduction des taxes sur les billets d'avion, de bus, alcool, tabac, loteries, téléphonies cellulaires</i> • <i>Prélèvement des taxes sur les industries extractives.</i> • <i>Mise à contribution des zakats pour financer l'éducation</i> <i>. rationalisation judicieuse du partenariat public-privé</i>
<i>Etat</i>	<i>-mauvaise de gestion des ressources humaines</i>	<i>Pléthore d'enseignants notamment qualifiés dans les centres urbains au détriment des établissements ruraux</i>	<i>-respect des normes dans l'allocation des ressources humaines ; -prendre des mesures incitatives en faveur des zones jugées difficiles.</i>
<i>Etat</i>	<i>* Le non respect des engagements de l'Etat</i>	<i>-Arrêts répétitifs de cours aussi bien par les enseignants que par les élèves - programmes non achevés -mauvais résultats scolaires en fin d'année.</i>	<i>-respect scrupuleux des engagements pris.</i>
<i>Etat COGES</i>	<i>--L'Insuffisance des manuels scolaires et autres matériels didactiques</i>	<i>- mauvaise exécution des programmes, - mauvaise qualité des enseignements</i>	<i>- définir et mettre en œuvre une politique nationale adéquate du livre scolaire.</i>
<i>Etat</i>	<i>-l'Insuffisance de la qualification</i>	<i>-Mauvaise qualité des</i>	<i>Intensifier la formation initiale des enseignants du secondaire</i>

COGES Responsables déconcentrés	des enseignants (existence du système de contractualisation)	enseignements /apprentissage-niveau de plus en bas des élèves -perte de temps scolaire (nombreux abandons de postes) -mauvaise gestion financière (contractuels fictifs)	dans les différentes universités. -intensifier l'encadrement pédagogique des enseignants en activité. -mettre fin à la contractualisation
Etat -organisations syndicales	Politisation du système éducatif.	-Désordre dans le système - Absence d'autorité -méconnaissance et/ou non-respect des normes, règles et procédures de gestion du système éducatif -multiplicité d'organisations syndicales	- appliquer rigoureusement les règles de gestion du système éducatif -respecter les critères administratifs de nomination des responsables à tous les niveaux en dehors de toutes considérations partisans.
	Absence d'un mécanisme efficace de paiement des pécules des contractuels	-perte de temps scolaire (nombreux abandons de postes) -mauvaise gestion financière (contractuels fictifs) -grèves à répétition -faible niveau d'acquisition des connaissances chez les apprenants	Mettre fin à la contractualisation - Procéder à une gestion saine, rationnelle et rigoureuse des ressources humaines, matérielles et financières mobilisées .
Etat Enseignants COGES	Exclusions et abandons massifs des élèves de 6ème	Perte de crédit de l'école vis-à-vis de l'école	-rapprocher les élèves des établissements par la création de mini- collèges -développer le système d'alimentation scolaire - créer des structures d'accueil des élèves non-résidents -dynamiser les structures des COGES

II- RECOMMANDATIONS

- *Réactiver le système de classes tournantes ;*
- *Créer un fonds spécial de financement de l'éducation ;*
- *Faire un redéploiement d'enseignants en surnombre dans le milieu urbain ;*
- *Respecter les normes existantes et réactualiser celles en déphasage avec les réalités du pays ;*
- *Mettre fin à la contractualisation de l'enseignement ;*
- *Mettre en œuvre le Répertoire des Emplois et des Compétences ;*
- *Prendre en compte la note pédagogique dans l'avancement de l'enseignant ;*
- *Dépolitisation des nominations des responsables aux postes techniques ;*
- *Réaliser un suivi évaluation des activités des COGES /CGDES à chaque fin d'année scolaire ;*
- *Payer régulièrement les enseignants contractuels en même temps que les fonctionnaires en attendant la fin de la contractualisation ;*
- *Respecter scrupuleusement la carte scolaire ;*
- *Créer des cantines scolaires dans les zones rurales et péri-urbaines ;*
- *Concevoir et mettre à la disposition des établissements des manuels conformes aux programmes ;*
- *Responsabiliser les CGDES/COGES dans la gestion des manuels scolaires.*

EXPOSE N°4 : DIAGNOSTIC DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

I- LES PROBLEMES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

LES CONTRAINTES OU FAIBLESSES	LES SOLUTIONS
Budget insuffisant alloué à la DEPRESCO	Rehaussement du budget
Formation inadéquate pour la prise en charge de la petite enfance	Extension de la filière de formation Affectation des encadreurs du préscolaire dans les ENI Recyclage des éducateurs du terrain
Insuffisance de la documentation pédagogique (programme officiel, guide, livrets)	Validation du programme officiel et élaboration de guide et livrets
Manque/insuffisance du matériel roulant	Dotation en matériel roulant
Insuffisance des inspections et de secteurs pédagogiques	Création d'autres inspections et secteurs pédagogiques
Irrégularité des AD	Régularité des AD
Non- affectation des enseignantes nouvellement sorties des ENI dans certaines inspections préscolaires	L'affectation des enseignantes nouvellement sorties des ENI dans les toutes inspections préscolaires
La non-prise en charge des enseignants du préscolaire dans la formation continue pendant les vacances (45 jours)	Prévoir des classes spécifiques préscolaires
Manque d'atelier de confection dans les IEPRESCO	Création des ateliers dans les IEPRESCO
Non- harmonisation des pratiques des classes	Harmonisation des pratiques des classes
Retard dans la confection des paillotes	Confection des paillotes à temps
Retard dans le paiement des pécules des EC	Paiement à terme échu des pécules des EC
Non- prise en charge des animateurs	Prise en charge des animateurs
Fermeture des JEC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation continue à l'endroit de communautés ▪ Suivi et accompagnement des animateurs ; ▪ Rétrocéder les JEC après 3ans si possible.
Fermeture des JEP	Mise à disposition et maintien des éducateurs dans les IEPRESCO en affectant suffisamment d'éducateurs

Les forces du préscolaire sont :

- ✓ Création de la direction en charge du préscolaire ;
- ✓ Réduction des frais d'inscription ;
- ✓ Réduction du cycle préscolaire de 3 à 2 ans ;
- ✓ Dotation en fournitures (État et partenaires) ;
- ✓ Universalisation (création de JEP, de JEM, de JEC et Privés);
- ✓ Extension des structures de gestion ;
- ✓ Formation des acteurs ;
- ✓ Ouverture de filières de formation à l'ENS pour les encadreurs
- ✓ Ouverture des filières de la section spéciale dans certaines ENI pour les éducateurs ;
- ✓ Effets bénéfiques pour le primaire (préparation des effectifs en quantité et en qualité) ;
- ✓ Appui des partenaires ;
- ✓ Création d'emploi à travers le recrutement des animateurs (160 animateurs par an) ;
- ✓ Rencontre annuelle des cadres ;

- ✓ Gain social (préservation de l'environnement, culture de la paix, réduction du coût éducatif, libération des parents, etc.)
- ✓ Dotation de nouvelles inspections en matériel informatique.

A sa création, l'inspection couvrait tout le territoire national du Niger et comptait 12 établissements publics et privés, 30 classes, 1671 élèves dont 808 filles.

- ✓ En 1992, il y a eu la création de l'inspection de Zinder qui couvrait Maradi, Diffa et Zinder
- ✓ En 2002, il y a eu la création des inspections de Maradi et Tahoua avec Tahoua Qui couvrait Agadez.
- ✓ Le 28 décembre 2007 cinq inspections ont été créées à savoir : Dosso, Diffa, Agadez, Tillabéry, Niamey²
- ✓ Le 11 mars 2014, sept inspections ont été créées : Doutchi, Tessaoua, Kollo, Magaria, Mainé, Madaoua, Arlit
- ✓ Le 22 juillet 2016, il y a eu la création de cinq inspections : Téra, Filingué, Tanout, Konni et Niamey³.

Ainsi sur l'ensemble du territoire national, il y a 21 inspections de l'éducation préscolaire.

II- RECOMMANDATIONS

- Construction de locaux propres pour les inspections de l'éducation préscolaire ;
- Recrutement des auxiliaires à la Direction ;
- Création des secteurs pédagogiques dans toutes les inspections départementales ;
- Trouver une solution à la question de prise en charge des pécules des animateurs (opérationnalisation de la subvention) ;
- Rétrocéder les JEC à l'État après trois ans de fonctionnement ;
- Doter les IEPRESCO de moyens roulants (moto, auto) ;
- Création d'une école normale du préscolaire.

EXPOSE N°6 : DIAGNOSTIC DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

I- LES PROBLEMES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

SOUS-SECTEUR	ACTEURS	CAUSES	CONSEQUENCES	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
PRIMAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Collectivités territoriales - Partenaires Techniques et Financiers - Association Nationale des Parents d'Elèves et Etudiants - ONGs - Prives - Syndicats - Partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Le non - respect de la carte scolaire - La politisation à outrance de l'administration scolaire - L'insuffisance du personnel d'encadrement - L'insuffisance du personnel enseignant en quantité et en qualité - L'inadéquation formation emploi - L'inadéquation des programmes d'enseignement - L'insuffisance du matériel didactique (cahiers, bics, livres.....) - L'insuffisance des infrastructures d'accueil (salles de cours, tables, bancs, équipements didactiques et des salles spécialisées,.....) - La contractualisation - La modicité des moyens financiers - Le non- paiement des pécules à terme échu - L'insuffisance voire le manque de suivi évaluation - Les affectations arbitraires - Le non respect des textes régissant le COGES - Le non-respect des différents engagements de l'ETAT face aux partenaires sociaux - L'absence de vocation - Le problème des évaluations - Le manque de recyclage des enseignants et du personnel d'encadrement - Le manque d'évaluation des programmes enseignés - Le manque de dispositif structuré et organisé de gestion de la formation continue des enseignants - Les grèves des enseignants - L'insuffisance voire l'absence des primes de fonctionnement alloués aux établissements - La non implication des agents de terrain dans certaines prises de décision - Le respect des critères de choix des responsables (directeurs, proviseurs, censeurs, surveillants) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les perturbations répétitives - Le chevauchement des années surtout dans les universités - La baisse du niveau des apprenants - Les grèves perlées à tous les niveaux - La non maîtrise des effectifs globaux - Le retard dans le paiement des pécules et salaires des enseignants - L'absence de politique éducative cohérente et efficiente - Les abandons récurrents - L'insuffisance du rendement productif des enseignants - La non finalisation des programmes - La non maîtrise des programmes - La corruption 	<ul style="list-style-type: none"> - Du respect de la carte scolaire - De la dépolitisation du système éducatif - De la formation et du recrutement du personnel d'encadrement - Du recrutement du personnel enseignant en quantité et en qualité - Du respect de l'adéquation formation emploi - De l'introduction des programmes d'enseignement adaptés - De l'acquisition du matériel didactique (cahiers, bics, livres.....) à temps et quantité - De réaliser des infrastructures d'accueil (salles de cours, tables, bancs.....) en quantité et en qualité - De mettre fin au système de la contractualisation dans le système éducatif - D'injecter des moyens financiers colossaux pour faire face à toute éventualité - De payer régulièrement des pécules à terme échu des EC - De multiplier et d'intensifier le suivi évaluation - D'instaurer la stabilité et la quiétude dans les universités du Niger par le respect de l'enveloppe allouée - Du respect des différents engagements de l'ETAT face aux partenaires sociaux - De reconnaître et d'encourager le mérite - De cultiver l'excellence - D'améliorer le traitement salarial des enseignants - D'institutionnaliser la formation initiale et continue en créant un schéma directeur de formation et des structures au niveau national, régional et local dotées des moyens de fonctionnement

II- RECOMMANDATIONS FORTES

Former et recruter des enseignants en quantité et en qualité puis mettre fin à la contractualisation de l'enseignement ;

- *mettre en place un fonds spécial de financement de l'éducation;*
- *redynamiser les CGDES afin de promouvoir la bonne gouvernance;*
- *Capitaliser les apports de l'enseignement privé dans le système éducatif à tous les ordres d'enseignement*
- *Dépolitiser les nominations et les affectations ;*
- *Doter les inspecteurs et les conseillers pédagogiques de matériel roulant ;*
- *Gérer le flux d'enseignants d'une région à une autre surtout en cours d'année scolaire ;*
- *Introduire des outils tels que le référentiel de métier, le cahier de charges et le manuel de procédures pour chaque poste ou fonction;*
- *Systematiser l'évaluation à tous les niveaux ;*
- *Créer les conditions de motivation pour les enseignants des zones reculées ;*
- *Arrêter le recrutement d'enseignants sans formation initiale;*
- *Limiter l'affectation des dirigeants syndicaux au siège à trois personnes par syndicat*

CONCLUSION

Au terme de ses travaux, le Comité Ad'hoc a formulé des suggestions et recommandations transversales afin de garantir une stabilité durable de l'Ecole Nigérienne et faire de l'éducation un véritable levier du développement.

Il s'agit notamment des recommandations fortes ci-après :

- *Du respect de la carte scolaire*
- *De la dépolitisation du système éducatif*
- *De la formation et du recrutement du personnel d'encadrement*
- *Du recrutement du personnel enseignant en quantité et en qualité*
- *Du respect de l'adéquation formation emploi*
- *De l'introduction des programmes d'enseignement adaptés*
- *De l'acquisition du matériel didactique (cahiers, bics, livres, etc.) à temps et quantité*
- *De réaliser des infrastructures d'accueil (salles de cours, tables, bancs.....) en quantité et en qualité*
- *De mettre fin au système de la contractualisation dans le système éducatif*
- *D'injecter des moyens financiers colossaux pour faire face à toute éventualité*
- *De payer régulièrement des pécules à terme échu des Enseignants Contractuels (EC)*
- *De multiplier et d'intensifier le suivi évaluation*
- *D'instaurer la stabilité et la quiétude dans les universités du Niger par le respect de l'enveloppe allouée*
- *Du respect des différents engagements de l'ETAT face aux partenaires sociaux*
- *De reconnaître et d'encourager le mérite*
- *De cultiver l'excellence*
- *D'améliorer le traitement salarial des enseignants*
- *D'institutionnaliser la formation initiale et continue en créant un schéma directeur de formation et des structures au niveau national, régional et local dotées des moyens de fonctionnement.*